



Liasse des Déclarations Opérateurs LDO

2019

Liasse des Déclarations Opérateurs

LDO

Version du 1^{er} janvier 2019

Préambule

Conformément aux textes législatifs et réglementaires régissant la matière change, les opérateurs économiques sont tenus de procéder à la déclaration des opérations de change prévues par l’Instruction Générale des Opérations de Change et ce, selon les modalités, procédures, délais et modèles fixés par la présente liasse.

Dans un souci de facilité et afin de permettre aux opérateurs économiques d’accomplir valablement leur devoir déclaratif vis-à-vis de l’Office des Changes, la présente liasse regroupe l’ensemble des modèles formalisés des comptes rendus prévus par l’Instruction Générale des Opérations de Change 2019.

Ces comptes rendus doivent être renseignés par les opérateurs économiques en fonction des spécificités de chaque nature d’opération et ce, dans le respect des délais et modalités de transmission définis au niveau de chaque compte rendu.

Modèle 1

Etablissement sous-déléataire

Adresse

N° de la sous-délégation

Banque

Ville et agence

**RELEVÉ MENSUEL RECAPITULATIF DES
ACHATS DE BILLETS DE BANQUE ETRANGERS
ET DE CHEQUES DE VOYAGE**

Instruction Générale des Opérations de Change du 1^{er} janvier 2019 – Article 35

Mois Année.....

Cédants	Code	Montant acheté				Contre-valeur en dirhams de l'ensemble des devises achetées
		<i>Euro</i>	<i>Dollar</i>	<i>Livre Sterling</i>	<i>Autres (*) devises</i>	
• Touristes étrangers	011					
• Marocains résidant à l'étranger	041					
• Etrangers résidents	145					
TOTAL						

(*) Indiquer chaque devise dans une colonne ;

N.B : Ce relevé doit être établi par le sous-déléataire et transmis à l'Office des Changes par voie électronique à l'adresse mail (changemanuel@oc.gov.ma), au plus tard 10 jours après la fin de chaque mois. Une copie de ce bordereau doit être transmise également à la banque pour le compte de laquelle il opère.

**Fait le,.....,
Signature et cachet**

Modèle 2

**ETAT MENSUEL DES IMPORTATIONS EFFECTUEES PAR LES SOCIETES RELEVANT
DU SECTEUR DES INDUSTRIES AERONAUTIQUES ET SPATIALES (1)**

Instruction Générale des Opérations de Change du 1^{er} janvier 2019 – Article 37

N° d'immatriculation :

Centre du RC :

N° du RC :

Secteur :

Segment (2) :

Mois :

Année :

DUM	Date	Code du Régime douanier	SH	Libellé du SH	Pays d'origine	Valeur en MAD	Fret et Assurance en MAD	Incoterms

(1) Cet état doit être établi pour les importations effectuées auprès de différents fournisseurs, relevant d'un ou de plusieurs pays, sous couvert d'un seul titre d'importation et adressé à l'Office des Changes à l'adresse : dsee@oc.gov.ma au plus tard 10 jours après la fin du mois.

(2) Assemblage ; Composite ; Maintenance ; Système électrique et Câblage ; Travail des métaux.

Fait, le

Cachet et signature

Modèle 3

COMPTE RENDU ANNUEL DES TRANSFERTS REALISES AU TITRE D'OPERATIONS D'IMPORTATION DE SERVICES

Instruction Générale des Opérations de Change du 1^{er} janvier 2019- Articles 62 et 150

Numéro d'Immatriculation à l'Office des Changes (cas échéant) :

RC et centre :

Raison sociale:

Adresse :

Représentant vis-à-vis de l'Office des Changes :

Son adresse e-mail :

Coordonnées : Tel E-mail :

Secteur d'activité :

Capital social :

Participation étrangère :

Chiffre d'affaires de l'exercice:

Résultat net de l'exercice:

Année :

Prestataire étranger			Clauses contractuelles par prestataire et par nature de prestation							Transferts réalisés au titre de l'année considérée par prestataire et par nature de prestation					
Raison sociale	Pays de résidence du prestataire étranger	Lien de l'opérateur avec le partenaire étranger (1)	Référence contrat <u>le cas échéant</u>	Date de conclusion	Date d'effet et Durée (2)	Nature de la prestation (2)	Mode de rémunération (3)	Pourcentage ou Montant en devises, de la rémunération	Taux de l'acompte prévu	Banque	Retenue à la Source à la Charge du prestataire non-résident. (OUI ou NON)	Montant facturé au titre de l'exercice	Devise	Règlements relatifs aux factures de l'exercice en MAD	Autres transferts réalisés au titre du contrat, relatifs aux exercices antérieurs

(1) filiale ; Succursale ; société faisant partie du même groupe (consœur) ; Pas de lien ; Autres, à préciser

(2) Se référer à l'article 10 ou l'article 150 ;

(3) Pourcentage du Chiffre d'affaires ; Pourcentage de la Valeur Ajoutée ; Forfait par période ; Forfait par prestation ; Forfait ; Jour /Homme (per diem) ; Autres, à préciser

N.B : Ce compte rendu doit être transmis à l'Office des Changes dans un délai de quatre mois après la fin de l'année considérée.

Fait le

Cachet et signature

Modèle 4

COMPTE RENDU ANNUEL DES TRANSFERTS REALISES AU TITRE DES CONTRATS DE FRANCHISE

Instruction Générale des Opérations de Change du 1^{er} janvier 2019 - Article 62

Raison sociale:..... Secteur d'activité :.....
 RC et centre :..... Capital social :.....
 Adresse :..... Participation étrangère :.....
 Représentant vis-à-vis de l'Office des Changes :..... Chiffre d'affaires de l'exercice :.....
 Adresse e-mail :..... Résultat net de l'exercice:.....
 Coordonnées : Tel E-mail :.....

Année :.....

Prestataire étranger			Clauses contractuelles par prestataire et par nature de prestation								Transferts réalisés au titre de l'année considérée par prestataire et par nature de prestation					Rapatriements en devises			
Raison sociale	Pays de résidence du franchiseur ou Master franchisé étranger	Lien de l'opérateur avec le franchiseur étranger. (1)	Référence contrat	Date de conclusion	Date d'effet et Durée (2)	Domaine de la franchise	Mode de détermination des royalties (2)	Pourcentage ou Montant en devises, des royalties	Taux de l'acompte prévu	Droit d'entrée	Minimum garanti	Participation du franchiseur dans les charges à engager au Maroc (%)	Banque	Retenu e à la Source à la Charge du non-résident. (OUI ou NON)	Montant facturé au titre de l'exercice (en devises)	Devise	Règlements relatifs aux factures de l'exercice (en MAD)	Autres transferts réalisés au titre du contrat, relatifs aux exercices antérieurs	Montant rapatrié de la participation du franchiseur.

(1) filiale ; Succursale ; société faisant partie du même groupe (consœur) ; Pas de lien ; Autres à préciser.

(2) Pourcentage du Chiffre d'affaires ; Pourcentage de la Valeur Ajoutée ; Forfait ; Autres à préciser.

N.B : Ce compte rendu doit être transmis à l'Office des Changes dans un délai de quatre mois après la fin de l'année considérée.

Fait le

Cachet et signature

Modèle 5

Société :

COMPTE RENDU ANNUEL DES OPERATIONS DE TELECOMMUNICATIONSInstruction Générale des Opérations de Change du 1^{er} janvier 2019 - Article 62

Année :

Opérateur étranger	Pays	Nature de l'opération*	Montant total des créances détenues en MAD	Montants global des dettes dues en MAD	Solde en MAD	Montant rapatrié en MAD	Montant transféré en MAD	Discounts accordés en MAD

*Roaming, interconnexion, liaisons louées, autres (à préciser).

N.B : Ce compte rendu doit être transmis à l'Office des Changes dans un délai de quatre mois après la fin de l'année considérée.Fait le.....
Cachet et signature

Modèle 6

Nom ou raison sociale de l'exportateur :
 Adresse :
 Centre et n° du registre de commerce :
 Secteur d'activité :

RELEVÉ ANUEL DES OPERATIONS REALISEES AU TITRE D'EXPORTATION DE BIENS (REGIME DES VENTES FERMES)

Instruction Générale des Opérations de Change du 1^{er} janvier 2019 - Article 72

Année:.....

Tableau 1 : relevé des titres d'exportation de biens

N° de la DUM	Date de la DUM	Imputation douanière exprimée en devises		Pays de destination de la marchandise
		Devise	Montant en devises	
TOTAL DE CHAQUE DEVISE :		USD EURO GBP		

Tableau 2 : relevé des justificatifs des rapatriements

Documents justificatifs de rapatriement			Code de l'opération	Banque	Montant rapatrié	
Nature Du Document (1)	Numéros (2)	Date			En devises	En dirhams
<u>TOTAUX :</u>				EURO USD GBP		
					Total général en DH	

N.B : Ce compte rendu doit être transmis à l'Office des Changes dans un délai de quatre mois après la fin de l'année considérée.

Fait le.....
 Cachet et signature

Modèle 7

Nom ou raison sociale de l'exportateur :
 Adresse :
 Centre et n° du registre de commerce :
 Secteur d'activité :

RELEVÉ DES OPERATIONS REALISEES AU TITRE D'EXPORTATIONS DE BIENS (REGIME DES VENTES EN CONSIGNATION)

Instruction Générale des Opérations de Change du 1^{er} janvier 2019- Article 72

Campagne : période du au

Tableau 1 : relevé des titres d'exportation de biens

Références des déclarations douanières				désignation de la marchandise (rubrique du SH)	pays de destination	quantité ou tonnage exporté	valeur brute des ventes en devises	frais engagés à l'étranger en devises	valeur nette des ventes	numéros et dates des formules bancaires	Banque	code de l'opération	montants rapatriés (2)	
bureau douanier	régime	n° de la DUM	date										devises	Dirhams
TOTAUX							Euro USD..... GBP	Euro USD ... GBP ...	Euro ... USD ... GBP				Euro ... USD ... GBP	

(1) A servir pour les exportations effectuées par le groupe exportateur pour le compte de ses membres.

(2) Préciser les rapatriements réalisés par le membre affilié

Modèle 7 (suite)

Tableau 2 : relevé des décomptes définitifs de vente

Commissionnaires étrangers	N° et date des décomptes de vente	Quantités ou tonnages vendus	Total frais	Ventilation des frais				
				Commission	Transport	Douane	Transit	Autres frais (1)
TOTAUX			Euro... GBP... USD					

(1) Préciser la nature des frais

N.B. : Ce compte rendu doit être transmis à l'Office des Changes dans un délai de quatre mois après la fin de la campagne considérée.

Fait le.....
Cachet et signature

Modèle 8

Nom ou raison sociale de l'exportateur :
 Centre et n° du registre de commerce :
 Secteur d'activité :

COMPTE RENDU ANNUEL DES REDUCTIONS DE PRIX A L'EXPORTATION DE BIENS

Instruction Générale des Opérations de Change du 1^{er} janvier 2019 - Article 72

Année

Client étranger	N° et date de la DUM	Montant imputé	Références de la facture	Montant facturé	Montant de la réduction consentie (1)	Taux de la réduction consentie(2)	Motif de la réduction	Rapatriement du reliquat	
								Montant(1)	N° et date de la formule
					€			
					£			
					\$			
					AUTRES			
					TOTAL :				

(1) Montants à exprimer dans la monnaie de facturation

(2) Taux à calculer par rapport au montant facturé.

N.B. : Ce compte rendu doit être transmis à l'Office des Changes dans un délai de quatre mois après la fin de l'année considérée.

Fait, le :.....
 Cachet et signature

Modèle 9

Société marocaine de factoring :

Centre et n° du registre de commerce :

**RELEVÉ ANNUEL DES CRÉANCES CÉDÉES PAR LES EXPORTATEURS
DE BIENS OU DE SERVICES**

Instruction Générale des Opérations de Change du 1^{er} janvier 2019 - Article 72

Année.....

Nom ou raison de l'exportateur	Centre et n° du RC	Adresse	Références des factures relatives aux créances cédées (n°, date, client)	Montant exprimé dans la monnaie de facturation	Echéance de rapatriement	Montant rapatrié (1)	Date et référence de la formule de rapatriement

(1) En cas de non rapatriement, partiel ou total, après expiration de la date d'échéance, indiquer le motif de non rapatriement

(2) **N.B** : Ce compte rendu doit être transmis à l'Office des Changes dans un délai de quatre mois après la fin de l'année considérée.

**Fait, le.....
Cachet et signature**

Modèle 10

Nom ou raison sociale de l'exportateur de services :

Centre et n° du registre de commerce :

Secteur d'activité :

Montant des ventes de services à l'étranger (détails postes CPC)

**COMPTE RENDU ANNUEL DES OPERATIONS REALISEES AU
TITRE D'EXPORTATIONS DE SERVICES**

Instruction Générale des Opérations de Change du 1^{er} janvier 2019 - Article 79

Année :

Tableau 1 : relevé des factures d'exportations de services

Nature de la prestation fournie en faveur du client étranger	Factures				Clients étrangers
	N°	Date	Nature de la Devise	Montant	
Total de chaque devise			EURO USD GBP		

Tableau 2 : relevé des justificatifs des rapatriements

Documents justificatifs de rapatriement			Banque	Code de l'opération	Montant rapatrié	
Nature Document (1)	Références	Date			En devises	En dirhams
<u>TOTAUX :</u>				EURO USD GBP		
TOTAL GENERAL EN DIRHAMS :						

(1) Formule 2 d'achat de devises à la clientèle, Formule 3 de débit d'un compte étranger en dirhams convertibles au bénéfice d'un résident ou Formule 5 de crédit d'un compte en devises ouvert au nom de l'exportateur de services.

(2) Indiquer les numéros des formules bancaires au nom de l'exportateur.

N.B. : Ce compte rendu doit être transmis à l'Office des Changes dans un délai de quatre mois après la fin de l'année considérée.

Fait, le.....

Signature et cachet

Modèle 11

DECLARATION D'UN MARCHE A L'ETRANGERInstruction Générale des Opérations de Change du 1^{er} janvier 2019 - Article 79

- Entité marocaine
- Adresse
- RC et Centre
- Secteur d'activité
- Pays de réalisation du marché
- Objet du marché
- Références du contrat
- Date d'attribution
- Durée du contrat
- Rémunération contractuelle
- Devise.....Montant
- Part de la rémunération rapatriable au Maroc
- Devise.....Montant
- Modalités de règlement de la rémunération
- Partie étrangère co-contractante
- Cautions contractuelles :
 Nature.....Devise.....Montant

N.B : La déclaration de ces marchés doit être effectuée dans un délai maximum de 30 jours, après la notification de leur attribution par les maîtres d'ouvrage étrangers.

Fait, le

Signature et cachet

Modèle 12

Raison Sociale :
 RC et Centre :
 Secteur d'activité :

**ETAT ANNUEL DES RECETTES ENCAISSEES ET DES DEPENSES ENGAGEES DANS LE CADRE
 DE LA REALISATION D'UN MARCHE A L'ETRANGER**

Instruction Générale des Opérations de Change du 1^{er} janvier 2019 - Article 79

Année

Identité du co- contractant étranger	Référence du marché	Objet du marché	Rémunération contractuelle		Recettes encaissées		*Dépenses engagées			Reliquat à rapatrier au Maroc	
			Devise	Montant	Devise	Montant	Nature	devise	Montant	Devise	Montant

N.B : Ce compte rendu doit être transmis à l'Office des Changes dans un délai de quatre mois après la fin de l'année considérée.

Fait, le
Cachet et signature

Négociant :

R.C. et Centre :

N° d'immatriculation attribué par

l'Office des Changes :

COMPTE RENDU ANNUEL DES OPERATIONS DE NEGOCE INTERNATIONALInstruction Générale des Opérations de Change du 1^{er} janvier 2019- Article 84

Année :...

ACHAT						VENTE						MARGE		
Fournisseur étranger		Nature de la marchandise et/ou service du	Prix d'acquisition			Contre-valeur en dirhams	Client étranger		Prix de vente			Contre-valeur en dirhams	Montant en dirhams	Pourcentage par rapport au prix d'acquisition
Raison Sociale	Pays		Devise	Montant	Date de règlement		Raison Sociale	Pays	Devise	Montant	Date rapatriement			

N.B : Ce compte rendu doit être transmis à l'Office des Changes dans un délai de quatre mois après la fin de l'année considérée, accompagné des relevés des comptes en devises « négoce international ».

Pour les opérations de négoce international ayant donné lieu au règlement du prix d'achat de biens et/ ou services avant rapatriement du produit de la revente desdits biens et/ou services, le négociant est tenu de transmettre à l'Office des Changes un compte rendu trimestriel dans un délai maximum de dix jours après la fin de chaque trimestre accompagné des relevés des comptes en devises « négoce international ».

Fait, le
Signature et cachet

Modèle 14

Opérateur de transport international :

R.C. et Centre :

N° d'immatriculation attribué par l'Office des Changes :

**COMPTE RENDU ANNUEL DES OPERATIONS
DE TRANSPORT INTERNATIONAL**

Instruction Générale des Opérations de Change du 1^{er} janvier 2019-Article 93

Année :.....

Opérateurs étrangers	Pays	Nature d'opération (1)	Report de l'année précédente		Total débit (2)	Total crédit (3)	Montant rapatrié au Maroc (4)	Montant transféré à l'étranger (5)	Solde fin d'année	
			Débit	Crédit					Débit	Crédit

N.B : - (1) Règlement dans le cadre du compte de transport international, règlement en dehors du compte de transport international, opérations réalisées par les compagnies aériennes.

- (2) Le total annuel des montants à la charge de l'opérateur étranger (Montants facturés par l'opérateur marocain à l'opérateur étranger, dépenses au Maroc réglées par l'opérateur marocain pour le compte de l'opérateur étranger ...).
- (3) Le total annuel des montants revenant à l'opérateur étranger (Montants facturés par l'opérateur étranger à l'opérateur marocain, dépenses à l'étranger réglées par l'opérateur étranger pour le compte de l'opérateur marocain ...).
- (4) Le total annuel des montants rapatriés au Maroc en contre partie des montants inscrits au débit.
- (5) Le total annuel des montants transférés à l'étranger en contre partie des montants inscrits au crédit.
- Les montants doivent être établis en dirhams conformément aux écritures comptables
- Ce compte rendu doit être transmis par voie de télé-déclaration à l'Office des Changes sur le site internet www.oc.gov.ma et ce, dans un délai de quatre mois après la fin de l'année considérée.

Fait, le,.....

Cachet et signature

Modèle 15**Raison sociale :****R.C. et Centre :****N° d'immatriculation attribué par l'Office des Changes :**

**COMPTE RENDU ANNUEL DES TRANSFERTS EFFECTUES
AU TITRE DES SURESTARIES NAVIRES**

Instruction Générale des Opérations de Change du 1^{er} janvier 2019 - Article 93

Année :.....

Navire	Port	Retard enregistré	Tarif journalier selon la charte party ou contrat	Montant transféré en devises	Banque	Bénéficiaire	Nature des marchandises transportées

N.B : Cet état doit être établi sous format Excel et transmis à l'Office des Changes à l'adresse électronique suivante transports@oc.gov.ma dans un délai de quatre mois après la fin de l'année considérée.

Fait, le,.....

Cachet et signature

Modèle 16

Société :

**COMPTE RENDU ANNUEL DES REGLEMENTS AU TITRE
DES OPERATIONS D'ASSURANCES ET DE REASSURANCE**

Instruction Générale des Opérations de Change du 1^{er} janvier 2019 – Article 98

Année :.....

Banque	Indemnités de sinistres	Frais de gestion des dossiers de sinistres concernant des non-résidents	Frais d'appareillage et de prothèses	Rentes en réparation d'un préjudice subi	Capitaux, rentes et provisions mathématiques	Primes de réassurance	Soldes créditeurs de réassurance	Montant total transféré en MAD

N.B : Ce compte rendu doit être transmis à l'Office des Changes dans un délai de quatre mois après la fin de l'année considérée.

**Fait le.....
Cachet et signature**

Modèle 17

Société :

**COMPTE RENDU ANNUEL DES REGLEMENTS AU TITRE D'INDEMNITES DE SINISTRES ET DES
PRESTATIONS D'ASSISTANCE ET DE SECOURS**

Instruction Générale des Opérations de Change du 1^{er} janvier 2019 – Article 98

Année :.....

Nature de l'opération (1)	Correspondant étranger	Solde à la fin de l'exercice précédent en MAD		Montant global avancé par le correspondant étranger au titre de l'exercice en MAD	Montant global avancé par la société marocaine au titre de l'exercice en MAD	Montants transférés en MAD	Montants rapatriés en MAD	Solde à la fin de l'exercice en MAD	
		Débiteur	Créiteur					Débiteur	Créiteur

(1) Indemnités de sinistres, prestations d'assistance et de secours

N.B. : Ce compte rendu doit être transmis à l'Office des Changes dans un délai de quatre mois après la fin de l'année considérée.

Fait le.....
Cachet et signature

Modèle 18

ETAT ANNUEL DES SOLDES DES REASSUREURSInstruction Générale des Opérations de Change du 1^{er} janvier 2019 – Article 104

Année :.....

(en milliers de dirhams)

Réassureurs	Solde du C/C au 31 décembre de l'exercice précédent		Solde financier de l'exercice(1)		Règlements effectués au cours de l'exercice		Solde du C/C au 31/12 de l'exercice		Soldes en souffrance	
	débiteur	créditeur	débiteur	créditeur	Par la société	Par le réassureur	Débiteur	créditeur	date (2)	montant de la provision
Total des réassureurs non-résidents										
Total des réassureurs résidents										
TOTAL GENERAL										

(1) Le solde ne doit pas tenir compte des règlements.

Débiteur : En faveur de la société, Crédeur : En faveur des réassureurs

(2) Date de la réclamation

N.B : Ce compte rendu doit être transmis à l'Office des Changes dans un délai de quatre mois après la fin de l'année considérée.

Fait le

Cachet et signature

Modèle 19

Agence de voyages :

COMPTE RENDU ANNUEL RELATIF AUX OPERATIONS DE VOYAGES RELIGIEUX ET TOURISTIQUESInstruction Générale des Opérations de Change du 1^{er} janvier 2019 – Article 121

Année :

OPERATION (1) (2)

Nombre de pèlerins ou de voyageurs (3)	Raisons sociales des prestataires de services étrangers	Montant réglé en devise	Contrevaaleur en dirhams	Montant réglé par débit du compte en devises ou en dirhams convertibles (DH)	Montant total des dépenses (DH)
Total					

(1) Hajj, Omra, voyages touristiques ;

(2) indiquer les dates de départ et de retour pour chaque opération Omra ou Hajj.

(3) y compris les accompagnateurs et les pèlerins hors quota au titre du Hajj.

N.B. : Ce compte rendu doit être transmis à l'Office des Changes dans un délai de 30 jours après la fin de chaque opération Hajj ou Omra.

Fait, le,

Cachet et signature

Modèle 20

Dénomination de l'investisseur étranger :

DECLARATION ANNUELLE DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS ETRANGERS AU MAROCInstruction Générale des Opérations de Change du 1^{er} janvier 2019 – Article 158

Année :

Identification de l'investisseur étranger			Nature de l'investissement (2)	Identification de l'entité d'investissement (3)	Montant de l'investissement en devises	devise	Mode de financement (4)
Dénomination	Pays de résidence	Nationalité (1)					

(1) quand il s'agit d'une personne physique.

(2) se référer à l'article 155 de la présente Instruction.

(3) titre foncier s'il s'agit d'une acquisition immobilière, réalisation des travaux d'aménagement ou de construction, raison sociale s'il s'agit des autres natures d'investissement.

(4) se référer à l'article 156 de la présente Instruction.

N.B : Ce compte rendu doit être transmis à l'Office des Changes dans un délai de quatre mois après la fin de l'année considérée.

Fait, le

Cachet et signature

Modèle 21

Opérateur :

ETAT ANNUEL DES PRETS EXTERIEURSInstruction Générale des Opérations de Change du 1^{er} janvier 2019 - Article 168

Année :.....

Banque/Opérateur	RC/ Centre	Nature du prêt*	Montant du prêt en MAD	Taux d'intérêt	Montant de la commission revenant au bailleur de fonds en MAD	Echéances en MAD

*Se référer à l'article 164 de la présente Instruction.

N.B : Ce compte rendu doit être transmis à l'Office des Changes dans un délai de quatre mois après la fin de l'année considérée.Fait le,.....
Cachet et signature

Modèle 22

Société :

COMPTE RENDU ANNUEL DES INVESTISSEMENTS MAROCAINS A L'ETRANGERInstruction Générale des Opérations de Change du 1^{er} janvier 2019 - Article 175

Année :.....

I. Déclaration des investissements réalisés à l'étranger :

Nature de l'investissement (1)	Dénomination de l'entité d'investissement	Secteur d'activité de l'entité d'investissement	Pays d'accueil	Taux de participation en %	Devise	Montant transféré en devises/ montant du prêt contracté à l'étranger

(1)se référer à l'article 169 de la présente Instruction.

II. Affectation des revenus/produits de cession ou de liquidation des investissements réalisés à l'étranger :

Forme du revenu (2)	Dénomination de l'entité d'investissement	Devise	Montant rapatrié en devises	Montant réinvesti en devises

(2)se référer à l'article 173 de la présente Instruction.

N.B : Ce compte rendu doit être transmis à l'Office des Changes dans un délai de quatre mois après la fin de l'année considérée.Fait le,.....
Cachet et signature

Société :

COMPTE RENDU ANNUEL DES INVESTISSEMENTS REALISES PAR LES FILIALES DES SOCIETES MAROCAINES

Instruction Générale des Opérations de Change du 1^{er} janvier 2019 - Article 175

Année :.....

Dénomination de la filiale de la société marocaine	Nature de l'investissement	Dénomination de l'entité d'investissement	Secteur d'activité de l'entité d'investissement	Pays d'accueil	Taux de participation en %

N.B : Ce compte rendu doit être transmis à l'Office des Changes dans un délai de quatre mois après la fin de l'année considérée.

Fait le,.....
Cachet et signature

Modèle 24

Raison sociale de l'entreprise d'assurances
et de réassurance ou de l'organisme de retraite :

**COMPTE RENDU ANNUEL DES PLACEMENTS REALISES A L'ETRANGER
PAR LES ENTREPRISES D'ASSURANCES ET DE REASSURANCE
ET LES ORGANISMES DE RETRAITE**

Instruction Générale des Opérations de Change du 1^{er} janvier 2019 - Article 182

Total de l'actif net du bilan de l'exercice précédent pour les compagnies d'assurances et de réassurance :

Total des réserves du bilan de l'exercice précédent pour les organismes de retraite :

Année :.....

Nature du placement (*)	Montant transféré en devises (**)	Devise	Pays où le placement est réalisé	N° et date de l'accord de l'ACAPS pour les compagnies d'assurances	Montant rapatrié en MAD	
					Principal	Produits financiers

Montants réemployés :

Montant	Nature du placement (*)	Pays	Investissement initial

Comptes en devises ouverts à l'étranger au titre des opérations de placement :

Devise	N° du compte	Banque	Pays	solde au début de l'année	Total débit	Total crédit	Solde à la fin de l'année

(*) Dépôts auprès de banques / acquisition de titres de créances / acquisition d'instruments financiers cotés ou négociés sur des marchés réglementés, etc.

(**) Regrouper les montants transférés par nature de placement.

N.B : Ce compte rendu doit être transmis à l'Office des Changes dans un délai de quatre mois après la fin de l'année considérée.

Fait le,.....
Cachet et signature

Modèle 25

Société gestionnaire :

COMPTE RENDU ANNUEL DES PLACEMENTS REALISES A L'ETRANGER PAR LES OPCC/ OPCVMInstruction Générale des Opérations de Change du 1^{er} janvier 2019 - Article 182

Année :.....

Détail des placements réalisés :

Dénomination de l'OPCC/OPCVM	Total net de l'exercice précédent	actif	Devise	Montant transféré en devises (**)	% par rapport à l'actif net	Nature du placement (*)	Pays où le placement est réalisé	Montant rapatrié en MAD	
								Principal	Produits financiers

Montants réemployés :

Dénomination de l'OPCC/OPCVM	Montant	Nature du placement (*)	Pays	Investissement initial

Comptes en devises ouverts à l'étranger au titre des opérations de placement :

Devise	N° du compte	Banque	Pays	solde au début de l'année	Total débit	Total crédit	Solde à la fin de l'année

(*) Dépôts auprès de banques / acquisition de titres de créances / acquisition d'instruments financiers cotés ou négociés sur des marchés réglementés, etc.

(**) Regrouper les montants transférés par nature de placement.

N.B : Ce compte rendu doit être transmis à l'Office des Changes dans un délai de quatre mois après la fin de l'année considérée.Fait le,.....
Cachet et signature

Modèle 26

Raison sociale de l'exportateur :

COMPTE RENDU ANNUEL DES CREDITS COMMERCIAUXInstruction Générale des Opérations de Change du 1^{er} janvier 2019 - Article 190

Année :.....

Raison sociale de l'entreprise exportatrice	centre et n° du RC	Dénomination du client étranger	Pays de résidence	Nature des biens ou des services objet du crédit	Numéro et date de la DUM pour les biens ou de la facture pour les services	Devise	Montant facturé en devises	Montant du crédit en devises	Durée du crédit	Montant rapatrié en devises (1)

(1) Principal, intérêts, commissions, etc...

N.B : Ce compte rendu doit être transmis à l'Office des Changes dans un délai de quatre mois après la fin de l'année considérée.

Fait, le,.....
Cachet et signature

Modèle 27

Société marocaine :

**ETAT ANNUEL REPRENANT LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES
CONCERNANT LE PLAN D'ACTIONNARIAT SALARIES**

Instruction Générale des Opérations de Change du 1^{er} janvier 2019 - Article 195

Année :

Dénomination de la société mère émettrice du plan :

Taux de participation de la société émettrice du plan au capital de la société marocaine :

Dénomination du plan d'actionnariat :

Montant transféré en devises :

Montant rapatrié en devises :

Nom et prénom	CNI	Date naissance	de Salaire net annuel perçu au titre de l'année précédente	Actions souscrites ou acquises		Options attribuées		Actions cédées		Options exercées	
				Nombre	Valeur en MAD	Nombre	Valeur en MAD	Nombre	Valeur en MAD	Nombre	Valeur en MAD

N.B : Ce compte rendu doit être transmis à l'Office des Changes dans un délai de quatre mois après la fin de l'année considérée.

**Fait le.....
Cachet et signature**